



, le

Protocole individuel de formation à distance

Formation nationale n° : « Géo IDE Carto2 » Prise en main (FOAD)

Du lundi (09h30) au vendredi (16h00)

Définition

Ce Protocole a pour objectifs de :

- x faciliter la lisibilité de l'action de formation et de son environnement,
- x formaliser les modalités d'organisation, d'apprentissage et de contrôle, ainsi que
- x rappeler les obligations de l'organisme de formation, du service de l'apprenant, et de l'apprenant lui-même.

Il précise en particulier, en fonction des objectifs :

- x le scénario de formation retenu
- x la durée estimée et le calendrier prévisionnel
- x la nature de l'accompagnement de l'apprenant
- x les modalités et outils pédagogiques utilisés

Engagement concerté

Ce document est un engagement concerté établi entre l'organisme de formation, le service de l'apprenant et l'apprenant lui-même, conclu préalablement à la mise en œuvre de la dite formation à distance.

Le CVRH, le service de l'apprenant et l'apprenant lui-même signent conjointement en dernière page du présent document un protocole individuel de formation professionnelle, en application de la Circulaire DGEFP (Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) n° 2001/22 du 20 juillet 2001.

ARTICLE 1er : Objet du présent protocole

Ce protocole constitue un outil de pilotage et de suivi de la formation dispensée.

Chaque partie s'engage à mettre tout en œuvre pour atteindre les objectifs pédagogiques.

En exécution du présent protocole,

- x l'apprenant s'engage à suivre l'action de formation continue ainsi proposée et **prend l'engagement de programmer dans son emploi du temps des plages horaires pour au environ 18 heures, en accord avec son chef de service, téléphone éteint et dans un lieu le plus calme possible**, en cas d'impossibilité de dernière minute, l'apprenant s'engage à informer le service au plus vite afin de pouvoir proposer la formation à un autre stagiaire.

x Le CVRH s'engage à organiser l'action de formation continue décrite ci-après ;

x le chef de service de l'apprenant s'engage :

– à mettre à disposition de l'apprenant tous les moyens techniques et logistiques (cf les moyens techniques),

à veiller au respect des temps de formation sur site, notamment dans les plages horaires de formation définies en accord avec l'apprenant, **sur environ 18 heures** afin que cette formation puisse se dérouler dans les meilleures conditions au sein même du service.

x Le service formation de l'apprenant pourra mettre à disposition une salle équipée de postes informatiques **et accès internet**. Cet aménagement (dans la mesure du possible) permettra à l'apprenant de consacrer le temps nécessaire à la formation sans être interrompu (appels téléphoniques, accueil du public, environnement « open space »...). Dans ce cas, l'apprenant pourra accéder à sa boîte mail professionnelle via le Web.

ARTICLE 2 : Nature et caractéristiques de l'action de la formation

Intitulé de l'action de formation

GÉO IDE CARTO2

Objectifs de formation

- Comprendre l'architecture et le fonctionnement général de l'application et le lien carte/données
- Savoir créer une carte dynamique avec Géo-IDE et la communiquer
- Connaître les fonctions avancées de l'application

Contexte

L'infrastructure Géo-IDE comporte un module de cartographie interactive Carto2, issu de la convergence de ses prédécesseurs, Géo-IDE Carto v0 et Cartélie.

Mis en production en 2020, le module Géo-IDE Carto2, bâti sur des technologies récentes, a vu ses fonctionnalités évoluer, profitant d'une gestion de projet en mode agile. Cette application web, permet un accès utilisateur sur tout type de terminal.

La formation a ainsi évolué au fil des versions afin d'intégrer et de permettre la manipulation sur l'ensemble des fonctionnalités proposées en production.

Cette formation s'adresse uniquement aux concepteurs de cartes interactives, qui seront des agents des services du MTE/MCT et du MAA.

La partie usager, au sens d'utilisateur final qui consultera et exploitera la carte diffusée, se veut suffisamment intuitive et l'ensemble des ses fonctionnalités seront présentées dans un guide publiquement consultable.

Public visé

Sont concernés les agents des DREAL/DEAL, DRAAF/DAAF, DIR, DIRM, DDT(M), AC ayant la charge de réaliser et mettre à jour les cartographies interactives. La plupart des agents concernés seront dans la cellule SIG, mais certains pourront être dans des services informatiques.

Durée estimée

Environ 18 heures, réparties sur 2 semaines.

Dates retenues

La formation débute le **lundi** (09h30) et se termine le **vendredi** (16h00).

Lieu de déroulement de l'action

La formation se déroule depuis le poste de travail de l'apprenant, ou depuis tout poste informatique ayant accès à Internet ou à l'Intranet.

Nombre d'apprenants/stagiaires prévus pour cette action

Le nombre maximal d'apprenants pour cette session est de 25.

Programme de l'action proposée

Le programme proposé peut vous aider à organiser au mieux votre planning de travail sur les 3 semaines proposées.

Attention : le temps passé, estimé à environ **18 heures**, peut varier en fonction des acquis, de la motivation et de l'expérience de l'apprenant.

Pour le bon déroulement de la formation, il est recommandé de réserver **des plages horaires dédiées à la formation, réparties de façon homogène sur 2 semaines** de stage. Il est fortement déconseillé de "bloquer" 2 ou 3 jours pour la formation.

• Modalités pédagogiques

Formation organisée en 7 modules + évaluation à l'issue de la formation :

Module 0 : Introduction à la formation – **30 min**

Module 1 : Présentation du produit (contexte Géo-IDE) – **2h00**

Module 2 : Créer une première carte - **2h30**

Module 3 : Améliorer ma carte - **3h30**

Module 4 : Paramétrer des styles complexes - **3h30**

Module 5 : Front office - **2h00**

Module 6 : A vos données. Assistance et accompagnement - **3h30**

Évaluation de la formation – **30 min**

ARTICLE 3 : Pré-requis

L'apprenant doit être familiarisé avec l'environnement informatique (bureautique, réseaux informatiques et internet) et connaître les notions de base de l'information géographique. Une grande partie des apprenants connaîtront déjà un ou plusieurs modules de cartographie interactive (Géo-IDE Carto v0, Cartélie, Carmen ...).

ARTICLE 4 : Modalités techniques et pédagogiques

L'accès à la plateforme d'E-Formation débute **lundi** (09h30) et se termine **vendredi** (16h00).

Pour vous connecter, rendez-vous sur mentor.gouv.fr puis cliquez sur "Créer mon compte", si vous n'en avez pas encore.

L'accès à la plateforme se fait via un navigateur web, à compter du **lundi** (09h30).

Les moyens techniques

L'accès à l'E-Formation est possible à partir d'un ordinateur muni d'un navigateur Web.

Le service de l'apprenant doit donc mettre à la disposition de celui-ci un micro-ordinateur équipé des logiciels bureautiques OpenOffice et Acrobat Reader.

Pour garantir l'accès à toutes les formations disponibles, il est nécessaire de modifier le paramétrage de votre navigateur internet (Firefox, Chrome ou Edge) pour autoriser l'ouverture de fenêtre pop-up (ou fenêtres contextuelles sur Edge) pour le site Mentor en ajoutant une exception ou en autorisant l'URL de la plateforme (<https://mentor.gouv.fr>) selon le navigateur utilisé.

Si vous rencontrez des problèmes pour vous connecter, contactez l'équipe d'assistance par courriel à l'adresse suivante : assistance-connexion-mentor@developpement-durable.gouv.fr

La plate-forme de formation à distance ainsi que les ressources pédagogiques n'exigent aucun téléchargement de « plug'in » ou « drivers » particuliers à l'exception de Macromedia Flash Player.

Il vous est demandé de déverrouiller le blocage de fenêtres publicitaires (pop-up) de votre navigateur Internet. (Firefox recommandé).

Certains modules de l'e-formation utilisent le son. L'apprenant doit donc disposer d'un moyen d'écoute (haut-parleurs ou casque).

Les modalités de suivi de la formation

Le retour des activités pédagogiques individuelles et/ou collaboratives aux formateurs à distance permet le suivi de la progression de l'apprenant.

Un système informatisé de suivi de chaque cours et/ou chaque quiz réalisé par l'apprenant est mis en œuvre. Il permet, entre autre, de vérifier la progression, les connexions, l'assiduité, le temps passé, les erreurs et les bonnes réponses.

Les formateurs-tuteurs et la cheffe de formation contrôlent, accompagnent et suivent ainsi l'avancement de l'apprentissage et les connaissances acquises.

Le rôle du formateur-tuteur

Le formateur-tuteur est la personne chargée de suivre l'apprenant, de l'assister dans son parcours. Il est un guide dans les processus d'enseignement et d'apprentissage. Le formateur-tuteur joue un rôle moteur dans la formation. La qualité du suivi participe au maintien de la motivation de l'apprenant et permet de pallier d'éventuelles difficultés rencontrées par l'apprenant.

Les outils de communication à disposition

Les outils mis en œuvre pour assurer les échanges entre apprenants et formateurs à distance, ainsi que pour permettre les échanges entre les apprenants eux-mêmes :

- x Des salons Ariane pour communiquer avec l'ensemble du groupe
- x La boîte [à votre disposition pour joindre les tuteurs et leur envoyer vos productions.](#)

Il est bien-sûr recommandé d'utiliser votre outil de messagerie professionnel.

Principaux correspondants de la formation :

Rôle	Prénom NOM	Service
Cheffe de formation		
Formateur-tuteur		
Formateur-tuteur		
Formateur-tuteur		

